

A défaut d'argent, on motive comme on peut

Pour 9 PME et PMI franciliennes sur 10 (90,1%), la motivation des salariés joue un rôle capital. Cependant, seules 60,4% d'entre elles (contre 63,6% au plan national) déclarent avoir mis en place une politique particulière, relayée par des avantages financiers, humains ou liés à la formation. C'est ce qui ressort d'une récente étude sur la motivation des salariés en Ile-de-France menée par Pouey international, spécialiste de la gestion du risque client et du renseignement d'affaires.

Une politique de motivation spécifique pour 60,4% des entreprises.

39,6% des responsables interrogés n'ont pas mis en place de politique de motivation. 33,3% d'entre eux l'expliquent par un manque de moyens, 25% par un manque de temps et 5,6% par simple désintéressement. Cette politique de motivation se traduit par : des avantages financiers (87,3%), une politique de formation (50,9%), des avantages d'ordre humain : comme une amélioration des conditions de travail, une meilleure communication interne.... (47,3%).

La rémunération variable : 1^{er} avantage financier.

La politique de motivation par avantages financiers (voir graphique) se traduit pour 75% des responsables sondés par des primes, viennent ensuite les intéressements aux résultats (45,8%) et le salaire (33,3%). Seulement 14,6% et 6,3% proposent respectivement un plan épargne entreprise (PEE) et des avantages en nature (voiture,

téléphone, ordinateur...).

Une politique de formation structurée pour les salariés.

50,9% des entreprises mettent en place une politique de formation pour motiver leurs salariés. 78,6% d'entre elles structurent ces formations et 50% les organisent à la demande du salarié.

Les conditions de travail : un facteur de motivation.

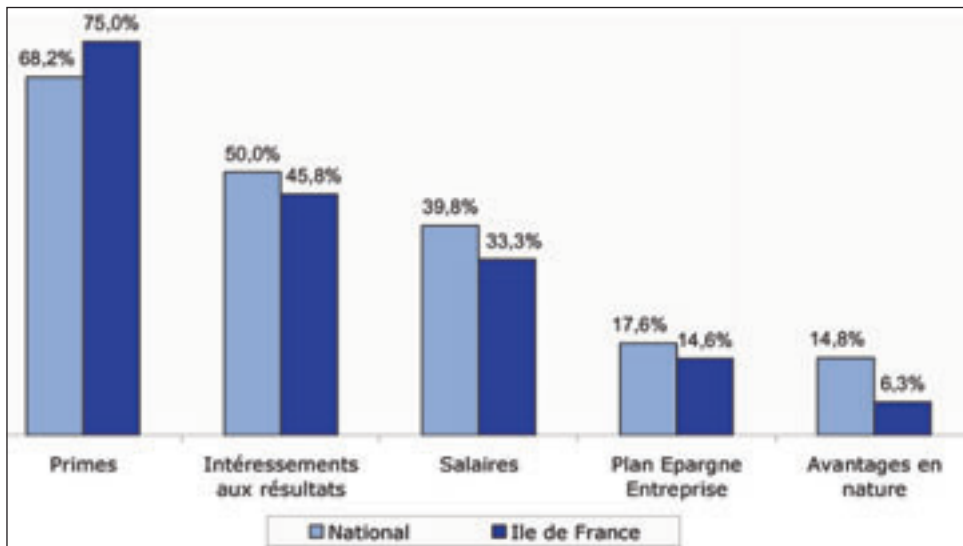
47,3% des responsables de PME-PMI proposent à leurs salariés des avantages d'ordre humain : conditions de travail agréables (80,8%), communication interne efficace (69,2%), organisation d'événements particuliers (30,8%). La communication interne

en question se concrétise essentiellement par : des réunions régulières d'information (77,8%), un Intranet (22,2%), et un journal interne (16,7%).

Focus par secteur d'activité.

Si au plan national (tous secteurs confondus), 63,6% des PME/PMI déclarent avoir mis en place une politique particulière, sont dans ce cas 73,3% des sociétés de services, 64,8% des industries et 53,7% des entreprises commerciales.

- Détail de l'enquête disponible sur Internet : www.pouey-international.fr



La politique de motivation par avantages financiers se traduit pour 75% des responsables sondés par des primes. (Source : Pouey international, sept. 2006)